

Plan pluriannuel d'investissement 2023-2028

[Budget principal]

1. UN PLAN PLURIANNUEL AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a souhaité se doter d'un **projet de territoire ambitieux**. Elaboré avec l'ensemble des acteurs institutionnels et des forces vives, il a été construit sur la base d'un diagnostic du territoire qui a notamment permis d'identifier ses enjeux, ses forces et faiblesses, etc.

Adopté par le conseil communautaire le 19 décembre 2019, le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique des Vallées du Haut-Anjou, conférant un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs. Il s'articule autour de **quatre axes stratégiques**, qui se déclinent en **88 projets et actions structurants** (tous repris dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique signé avec l'Etat le 23 juillet 2021).

Le plan pluriannuel d'investissement constitue la traduction financière de ces projets et actions tout au long de la période 2023-2028.



2. UN OUTIL DE PILOTAGE & UN INSTRUMENT DE PROSPECTIVE FINANCIÈRE

Outil d'analyse financière prospective, le plan pluriannuel d'investissement (PPI) permet de :

- **Formaliser**,
- **Prioriser**,
- **Planifier** les investissements communautaires sur le long terme (en l'occurrence six ans dans le présent cas), dans un objectif de transparence.

Instrument évolutif, le PPI a vocation à **être actualisé, voire ajusté chaque année**, au vu des modifications et réalisations intervenant en cours d'exercice, en fonction des imprévus liés aux projets ou d'autres aléas économiques, des évolutions des priorités politiques, etc.



3. PRÉSENTATION DES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

Le présent plan pluriannuel d'investissement ne concerne que le **budget principal** (les principaux budgets annexes devant disposer également à terme de leur propre PPI).



FOCUS SUR

Une enveloppe globale pour la période 2023-2028 de **31 054** K€ d'investissements :

dont **16 606** K€ d'investissements structurants pour les six ans à venir (**53%**),

complétés par **14 448** K€ d'investissements courants sur tout le territoire (**47%**).

S'agissant du financement du PPI, **il n'est pas envisagé de recourir à de nouveaux emprunts** (de telle sorte à préserver la capacité de désendettement de la collectivité).

3. PRÉSENTATION DES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

Plan pluriannuel d'investissement (2023-2028)

Dépenses réelles d'investissement sur la période 2023-2028 [= A]	31 053 826 €
Recettes réelles d'investissement hors FCTVA sur la période 2023-2028 [= B]	14 725 805 €
Produits du FCTVA sur la période 2023-2028 [= C]	3 084 655 €
Solde [D = A – (B+C)]	13 243 366 €

Les recettes réelles d'investissement [B] sont constituées des **subventions d'investissement** versées par l'Etat et ses opérateurs, les autres collectivités (conseil régional, conseil départemental, communes, etc.) et partenaires de la Communauté de communes. S'agissant de ces financements extérieurs, dans un contexte de raréfaction de l'argent public, a été généralement retenue une hypothèse prudente fondée sur un **taux plafond de financement des projets de 60 %**.

Les **produits du FCTVA** [C] viennent les compléter.

3. PRÉSENTATION DES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

Financement du solde

Virement de la section de fonctionnement cumulé sur la période 2023-2028	8 243 366 €
<i>Soit un virement annuel moyen de ...</i>	<i>1 373 894 €</i>
Produit net de la vente des pôles et maisons de santé	5 000 000 €
Total	13 243 366 €

La **vente des pôles et maisons de santé** permet de ne pas recourir à l'emprunt, le produit de cette opération contribuant au financement du PPI.

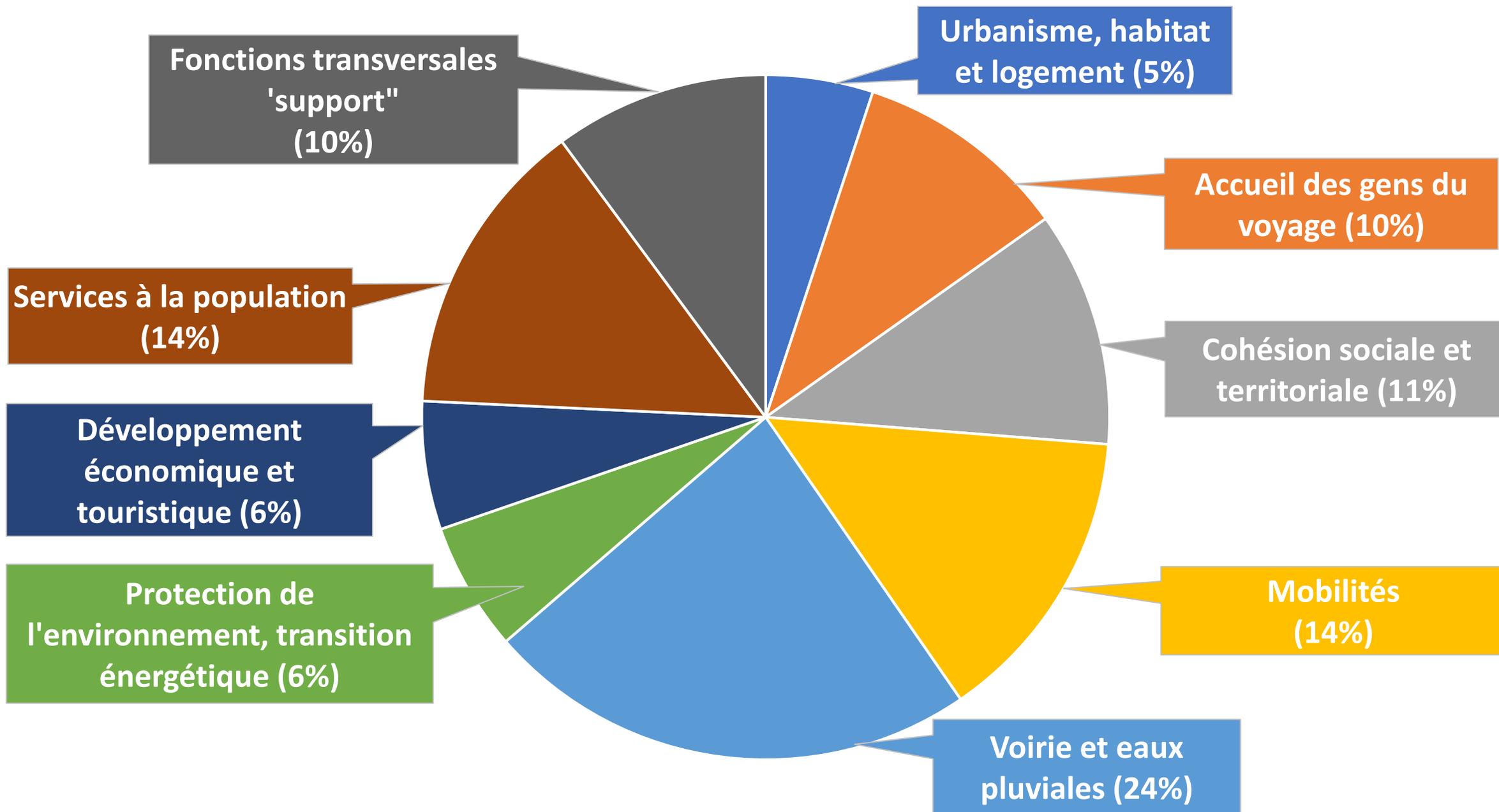
Le PPI est également financé par les **virements de la section de fonctionnement (autofinancement)** pour un montant cumulé sur la période de 8 243 366 €, soit un virement annuel moyen de 1 373 894 € de la section de fonctionnement (hypothèse prudente compte-tenu des faibles marges de manœuvre en fonctionnement de la collectivité).

4. UNE DÉCLINAISON PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE

Le PPI est **décliné par domaine de compétence, en lien avec le projet de territoire (PT).**

Plan pluriannuel d'investissement (2023-2028)	Dépenses réelles	%
Urbanisme, habitat et logement [axes 1.1, 1.2 du PT]	1 474 236 €	5%
Accueil des gens du voyage [axe 1.2 du PT]	3 255 000 €	10%
Cohésion sociale et territoriale [axe 1.3 du PT]	3 290 080 €	11%
Mobilités [axe 1.4 du PT]	4 388 699 €	14%
Voirie et eaux pluviales [axes 1.4, 2.2 du PT]	7 287 610 €	23%
Protection de l'environnement et transition énergétique [axes 2.2, 2.3 du PT]	1 903 831 €	6%
Développement économique et touristique [axes 2.4, 3.2 du PT]	2 004 792 €	6%
Services à la population [axes 3.1 et 3.3 du PT]	4 410 094 €	14%
Fonctions transversales "support" administratives et techniques	3 039 484 €	10%
TOTAL	31 053 826 €	100%

Répartition des dépenses réelles d'investissement sur la période 2023-2028





Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 1.1 & 1.2) :

- Doter le territoire de **démarches de planification structurantes** et d'une stratégie en matière d'habitat adaptée aux enjeux.
- Assurer une **offre de logements adaptée** à la diversité des besoins.
- **Revitaliser les centres bourgs**, favoriser la reprise du bâti existant et lutter contre la précarité énergétique.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Produits du FCTVA [=C]	Solde [=A-(B+C)]
Elaboration d'un plan local d'urbanisme (PLUi) [2023-2026]	215 500 €	0 €	26 513 €	188 987 €
Elaboration d'un programme local d'habitat [2023]	31 536 €	10 300 €	3 880 €	17 356 €
<i>Opérations programmées d'amélioration de l'habitat [2023-2028]</i>	<i>1 227 200 €</i>	<i>493 000 €</i>	<i>0 €</i>	<i>734 200 €</i>
Total	1 474 236 €	503 300 €	30 393 €	940 543 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



Objectifs inscrits au projet de territoire (axe 1.2) :

- Développer et réhabiliter le réseau des **aires d'accueil** des gens du voyage sur le territoire.
- Contribuer à la mise en œuvre d'une offre de **logements adaptés** aux gens du voyage en demande de sédentarisation.

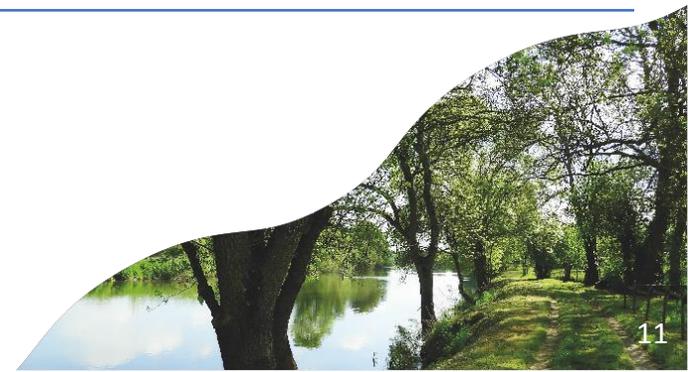
Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Produits du FCTVA [=C]	Solde [=A-(B+C)]
Aménagement d'une aire d'accueil à Val d'Erdre-Auxence [2023]	874 565 €	363 849 €	129 117 €	381 599 €
Construction d'habitats adaptés aux Hauts-d'Anjou [2023]	180 435 €	0 €	0 €	180 435 €
Aménagement d'une aire d'accueil à Erdre-en-Anjou [2024]	650 000 €	325 000 €	95 963 €	229 037 €
Réhabilitation de l'aire d'accueil de Châteauneuf-sur-Sarthe [2025]	450 000 €	223 417 €	66 436 €	160 146 €
Réhabilitation et extension de l'aire d'accueil au Lion d'Angers [2026]	650 000 €	325 000 €	95 963 €	229 037 €
Aménagement d'une aire d'accueil à Champigné [2028]	450 000 €	225 000 €	66 436 €	158 564 €
Total	3 255 000 €	1 462 266 €	453 917 €	1 338 817 €



Objectifs inscrits au projet de territoire (axe 1.3) :

- Poursuivre le déploiement de l'offre de services à la population sur l'ensemble du territoire.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Produits du FCTVA [=C]	Solde [=A-(B+C)]
Aménagement du siège de la Communauté de communes	8 100 €	281 133 €	0 €	- 273 033 €
Construction d'un équipement France services à Val d'Erdre-Auxence	76 053 €	194 840 €	0 €	- 118 787 €
Construction d'un équipement France services aux Hauts-d'Anjou [2024]	3 205 927 €	2 170 800 €	300 000 €	735 127 €
Total	3 290 080 €	2 646 773 €	300 000 €	343 307 €





Objectifs inscrits au projet de territoire (axe 1.4) :

- Faciliter l'inflexion des comportements et usages autour des véhicules individuels et mobiliser les habitants aux enjeux des nouvelles formes de **mobilité**.
- Faciliter l'inflexion des comportements et usages autour des véhicules individuels et mobiliser les habitants aux enjeux des nouvelles formes de mobilité
- Développer les **modes doux** en lien avec les nouveaux usages de la proximité.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Produits du FCTVA [=C]	Solde [=A-(B+C)]
Aménagement de voies vertes et de voies cyclables inter-bourgs [2023-2028]	4 379 871 €	2 191 212 €	434 640 €	1 754 019 €
Service de mobilité solidaire, enquête sur les mobilités [2023]	8 828 €	6 320 €	0 €	2 508 €
Total	4 388 699 €	2 197 532 €	434 640 €	1 756 527 €



Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 1.4 & 2.2) :

- Renforcer les liens sur l'ensemble du territoire par un maillage d'**infrastructures routières** de qualité.
- Instaurer une politique de gestion des **eaux pluviales** performante, responsable et durable .

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Produits du FCTVA [=C]	Solde [=A-(B+C)]
<i>Investissement courant consacré à la voirie et au matériel roulant [2023-2028]</i>	3 024 592 €	0 €	392 958 €	2 631 634 €
Construction d'un hangar / pose de générateurs photovoltaïques [2023]	324 000 €	0 €	47 834 €	276 166 €
<i>Investissement courant consacré aux réseaux eaux pluviales [2023-2028]</i>	3 939 018 €	2 963 163 €	581 541 €	394 314 €
Total	7 287 610 €	2 963 163 €	1 022 333 €	3 302 114 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT & TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 2.2 & 2.3) :

- Préserver le maillage bocager, garant du bon fonctionnement des **milieux naturels**.
- Conduire une démarche de **transition environnementale** dans un cadre maîtrisé et réfléchi.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Produits du FCTVA [=C]	Solde [=A-(B+C)]
<i>Protection de l'environnement, gestion des espaces naturels [2023-2028]</i>	680 328 €	361 178 €	0 €	319 150 €
<i>Programme de restauration des mares bocagères [2023-2028]</i>	605 503 €	225 689 €	0 €	379 814 €
<i>Programme d'aides à la plantation de haies bocagères [2023-2028]</i>	112 300 €	123 452 €	0 €	-11 152 €
<i>Programmes de soutien aux énergies renouvelables [2023-2028]</i>	136 400 €	0 €	0 €	136 400 €
Avance sur le budget annexe "Générateurs photovoltaïques » [2023]	70 700 €	70 700 €	0 €	0 €
Création d'une dorsale biogazière [2024]	160 000 €	0 €	0 €	160 000 €
<i>Investissement courant consacré SIG [2023-2028]</i>	138 600 €	0 €	0 €	138 600 €
Total	1 903 861 €	781 019 €	0 €	1 122 812 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE



Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 2.4 & 3.2) :

- Développer le **tourisme** sur l'ensemble du territoire en cohérence avec les stratégies touristiques supra communautaires.
- Renforcer l'**attractivité économique** et affirmer l'image d'un territoire d'entreprises.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Produits du FCTVA [=C]	Solde [=A-(B+C)]
Subventions versées au budget annexe "Immobilier d'entreprises« [2024]	250 000 €	0 €	0 €	250 000 €
Avance sur le budget annexe "Zones d'activités économiques" [2023]	1 223 631 €	1 223 631 €	0 €	0 €
Remboursement de l'avance faite à Alter / Participation au capital d'Alter éco	50 000 €	750 000 €	0 €	- 700 000 €
<i>Aménagement des sentiers de randonnée, vélo francette [2023-2028]</i>	<i>119 061 €</i>	<i>151 109 €</i>	<i>14 648 €</i>	<i>- 46 696 €</i>
<i>Partenariat avec le GIP de l'Isle-Briand / La Gogane [2023-2028]</i>	<i>362 100 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>362 100 €</i>
Total	2 004 792 €	2 124 740 €	14 648 €	- 134 596 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



Objectifs inscrits au projet de territoire (axes 3.1 et 3.3) :

- Développer, en matière de **petite enfance, enfance et jeunesse**, un panel de services adaptés.
- Développer une **offre culturelle** de qualité et accessible au plus grand nombre.
- Mettre en œuvre un plan d'**équipement numérique des établissements scolaires**.

Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Produits du FCTVA [=C]	Solde [=A-(B+C)]
<i>Investissement courant consacré aux services enfance-jeunesse [2023-2028]</i>	224 736 €	0 €	27 649 €	197 087 €
Extension de l'espace Arlequin au Lion d'Angers [2023]	276 000 €	180 000 €	40 748 €	55 252 €
Construction d'un équipement multi-accueil à Val d'Erdre-Auxence [2023]	1 477 036 €	716 030 €	218 064 €	542 943 €
Construction d'un équipement multi-accueil aux Hauts-d'Anjou [2024]	1 593 544 €	645 400 €	235 264 €	712 879 €
<i>Mise en œuvre du projet numérique dans les écoles [2023-2028]</i>	429 494 €	225 000 €	63 409 €	141 085 €
<i>Equipement des bibliothèques [2023-2028]</i>	409 284 €	0 €	50 354 €	358 930 €
Total	4 410 094 €	1 766 430 €	635 488 €	2 008 176 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



Projets	Dépenses réelles [=A]	Recettes réelles hors FCTVA [=B]	Produits du FCTVA [=C]	Solde [=A-(B+C)]
<i>Investissement courant consacré aux bâtiments communautaires [2023-2028]</i>	1 272 621 €	0 €	146 133 €	1 126 488 €
<i>Investissement courant consacré aux services administratifs [2023-2028]</i>	717 863 €	1 760 €	47 103 €	669 000 €
<i>Emprunts et dettes assimilées [2023-2028]</i>	1 049 000 €	0 €	0 €	1 049 000 €
<i>Reversement de la taxe d'aménagement [2023-2028]</i>	0 €	278 821 €	0 €	- 278 821 €
Total	3 039 484 €	280 581 €	193 236 €	2 565 667 €

Sont mentionnés en italique les investissements dits courants.



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (édition 2023)	Dépenses réelles annuelles						Total des dépenses réelles	Total des recettes réelles hors FCTVA	Total des produits du FCTVA	Solde
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	[= A]	[= B]	[= C]	[= A - (B+C)]
	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028	2023-2028
Urbanisme, habitat et logement [axes 1.1 et 1.2 du PT]	312 611 €	253 875 €	253 875 €	253 875 €	200 000 €	200 000 €	1 474 236 €	503 300 €	30 393 €	940 543 €
Elaboration d'un plan local d'urbanisme (PLUi) et d'un programme local d'habitat (PLH)	85 411 €	53 875 €	53 875 €	53 875 €			247 036 €	10 300 €	30 393 €	206 343 €
Développement des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et OPAH-RU	227 200 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	1 227 200 €	493 000 €	0 €	734 200 €
Accueil des gens du voyage [axe 1.2 du PT]	1 055 000 €	650 000 €	450 000 €	650 000 €	0 €	450 000 €	3 255 000 €	1 462 266 €	453 917 €	1 338 817 €
Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage à Val d'Erdre-Auxence (Louroux-Béconnais)	874 565 €						874 565 €	363 849 €	129 117 €	381 599 €
Construction d'habitats adaptés pour les gens du voyage aux Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe)	180 435 €						180 435 €	0 €	0 €	180 435 €
Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage à Erdre-en-Anjou		650 000 €					650 000 €	325 000 €	95 963 €	229 037 €
Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage des Hauts d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe)			450 000 €				450 000 €	223 417 €	66 436 €	160 146 €
Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage du Lion d'Angers				650 000 €			650 000 €	325 000 €	95 963 €	229 037 €
Aménagement d'une aire d'accueil aux Hauts-d'Anjou (Champigné)						450 000 €	450 000 €	225 000 €	66 436 €	158 564 €
Cohésion sociale et territoriale [axe 1.3 du PT]	500 218 €	2 789 862 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 290 080 €	2 646 773 €	300 000 €	343 306 €
Aménagement du siège de la Communauté de communes	8 100 €						8 100 €	281 133 €	0 €	-273 033 €
Construction d'un équipement France Services à Val d'Erdre-Auxence (Louroux-Béconnais)	76 053 €						76 053 €	194 840 €	0 €	-118 787 €
Construction d'un équipement France Services aux Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe)	416 065 €	2 789 862 €					3 205 927 €	2 170 800 €	300 000 €	735 127 €
Mobilités [axe 1.4 du PT]	320 299 €	402 200 €	450 200 €	1 656 000 €	1 560 000 €	0 €	4 388 699 €	2 197 532 €	434 640 €	1 756 527 €
Aménagement de voies vertes le long de l'Oudon et de la Sarthe, de voies cyclables inter-bourgs	311 471 €	402 200 €	450 200 €	1 656 000 €	1 560 000 €	0 €	4 379 871 €	2 191 212 €	434 640 €	1 754 019 €
Développement d'un service de mobilité solidaire, enquête sur les mobilités	8 828 €						8 828 €	6 320 €	0 €	2 508 €
Voirie et eaux pluviales [axes 1.4 et 2.2 du PT]	1 807 110 €	1 096 100 €	1 096 100 €	1 096 100 €	1 096 100 €	1 096 100 €	7 287 610 €	2 963 163 €	1 022 333 €	3 302 114 €
Investissement courant consacré à la voirie, aux véhicules et au matériel roulant	749 592 €	455 000 €	455 000 €	455 000 €	455 000 €	455 000 €	3 024 592 €	0 €	392 958 €	2 631 634 €
Construction d'un hangar pour les services techniques et installation de générateurs photovoltaïques	324 000 €						324 000 €	0 €	47 834 €	276 166 €
Investissement courant consacré aux réseaux et infrastructures de collecte, de stockage et de traitement des eaux pluviales	733 518 €	641 100 €	641 100 €	641 100 €	641 100 €	641 100 €	3 939 018 €	2 963 163 €	581 541 €	394 314 €
Protection de l'environnement et transition énergétique [axes 2.2 et 2.3 du PT]	715 831 €	365 600 €	205 600 €	205 600 €	205 600 €	205 600 €	1 903 831 €	781 019 €	0 €	1 122 812 €
Protection et mise en valeur de l'environnement, gestion des espaces naturels sensibles	255 328 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	85 000 €	680 328 €	361 178 €	0 €	319 150 €
Mise en œuvre d'un programme de restauration des mares bocagères	305 503 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	605 503 €	225 689 €	0 €	379 814 €
Mise en œuvre d'un programme d'aides à la plantation de haies bocagères	12 300 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	112 300 €	123 452 €	0 €	-11 152 €
Mise en œuvre de programmes de soutien aux énergies renouvelables	48 900 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €	17 500 €	136 400 €	0 €	0 €	136 400 €
Avance sur le budget annexe "Générateurs photovoltaïques"	70 700 €						70 700 €	70 700 €	0 €	0 €
Création d'une dorsale biogazière		160 000 €					160 000 €	0 €	0 €	160 000 €
Investissement courant consacré au système d'information géographie (SIG)	23 100 €	23 100 €	23 100 €	23 100 €	23 100 €	23 100 €	138 600 €	0 €	0 €	138 600 €
Développement économique et touristique [axes 2.4 et 3.2 du PT]	1 394 792 €	322 000 €	72 000 €	72 000 €	72 000 €	72 000 €	2 004 792 €	2 124 740 €	14 648 €	-134 596 €
Subventions versées au budget annexe "Immobilier d'entreprises" en vue de la construction d'un atelier-relais		250 000 €					250 000 €	0 €	0 €	250 000 €
Avance sur le budget annexe "Zones d'activités économiques"	1 223 631 €						1 223 631 €	1 223 631 €	0 €	0 €
Remboursement de l'avance faite à Alter (concession de la ZAC de la Grée) / Participation au capital d'Alter éco	50 000 €						50 000 €	750 000 €	0 €	-700 000 €
Aménagement et balisage des sentiers de randonnée, vélo francette	59 061 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	119 061 €	151 109 €	14 648 €	-46 696 €
Partenariat avec le GIP du parc départemental de l'Isle-Briand / La Gogane	62 100 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	362 100 €	0 €	0 €	362 100 €
Services à la population [axes 3.1 et 3.3 du PT]	1 949 094 €	1 781 000 €	195 000 €	195 000 €	145 000 €	145 000 €	4 410 094 €	1 766 430 €	635 488 €	2 008 176 €
Investissement courant consacré aux services affectés à l'accueil petite enfance-enfance-jeunesse et aux sports	49 736 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	224 736 €	0 €	27 649 €	197 087 €
Aménagement d'un modulaire en vue de l'extension de l'espace Arlequin du Lion d'Angers	276 000 €						276 000 €	180 000 €	40 748 €	55 252 €
Construction d'un équipement multi-accueil à Val d'Erdre-Auxence (Louroux-Béconnais)	1 477 036 €						1 477 036 €	716 030 €	218 064 €	542 943 €
Construction d'un équipement multi-accueil aux Hauts-d'Anjou (Champigné)	7 544 €	1 586 000 €					1 593 544 €	645 400 €	235 264 €	712 879 €
Mise en œuvre du projet numérique dans les établissements scolaires	29 494 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	50 000 €	50 000 €	429 494 €	225 000 €	63 409 €	141 085 €
Équipement des bibliothèques (mobiliers et matériel informatique)	109 284 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €	409 284 €	0 €	50 354 €	358 930 €
Fonctions transversales "support" administratives et techniques	628 484 €	495 000 €	493 000 €	497 000 €	501 000 €	425 000 €	3 039 484 €	280 581 €	193 236 €	2 565 667 €
Investissement courant consacré aux bâtiments communautaires	272 621 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	1 272 621 €	0 €	146 133 €	1 126 489 €
Investissement courant consacré aux services administratifs (adm. gén., SI, communication, finances et marchés)	152 863 €	113 000 €	113 000 €	113 000 €	113 000 €	113 000 €	717 863 €	1 760 €	47 103 €	669 000 €
Emprunts et dettes assimilées	203 000 €	182 000 €	180 000 €	184 000 €	188 000 €	112 000 €	1 049 000 €	0 €	0 €	1 049 000 €
Reversement de la taxe d'aménagement (part de l'AC d'investissement correspondante)							0 €	278 821 €	0 €	-278 821 €
TOTAL	8 683 440 €	8 155 637 €	3 215 775 €	4 625 575 €	3 779 700 €	2 593 700 €	31 053 826 €	14 725 805 €	3 084 655 €	13 243 366 €